

# L'Union suisse pour l'amélioration du logement et sa section romande : l'USAL se présente à l'Exposition

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de  
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **36 (1964)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125651>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'Union suisse pour l'amélioration du logement et sa section romande

*L'USAL se présente à l'Exposition*

38

L'habitation des familles à revenus modestes n'a guère retenu l'attention que depuis la fin de la première guerre mondiale.

A cette époque, en 1920, quelques hommes généreux s'unirent pour faciliter la réalisation des premiers logements à caractère social et fondèrent l'Union suisse pour l'amélioration du logement.

Ces efforts furent couronnés de succès et aujourd'hui les familles logées grâce à des initiatives de ces pionniers et de leurs successeurs sont nombreuses.

Bien que des systèmes de financement divers aient également été encouragés, il s'est agi le plus souvent de réalisations coopératives qui ont pris la forme d'immeubles collectifs et, plus rarement, d'habitations familiales isolées ou en rangées.

Dans presque tous les cantons se sont créées des sections qui ont à leur actif d'importantes réalisations. On compte, aujourd'hui, pour l'ensemble de la Suisse 9 sections groupant 371 coopératives qui ont construit et gèrent au total 58 451 logements.

L'USAL a, depuis 1925, son propre organe: *Das Wohnen*. La Section romande de l'USAL, quant à elle, a existé dès le début, principalement active à Genève et à Lausanne où existent depuis 1921 les deux importantes Sociétés coopératives d'habitation de Genève et de Lausanne qui groupent à elles seules environ 2000 logements.

Le nombre des coopératives affiliées à la Section romande est aujourd'hui de 28 avec 4910 logements.

Depuis trente-six ans, soit depuis 1928, cette section édite son propre périodique mensuel: *Habitation*.

Bien que l'expression allemande «Schweizer Verband für Wohnungswesen» n'insiste pas, comme le nom français, sur la notion d'«amélioration» du logement, cette préoccupation n'en est pas moins la tâche commune qui rassemble les promoteurs des logements coopératifs, des représentants nombreux des autorités cantonales et communales et des architectes. Elle apparaît dans les organes de l'USAL où sont traités, mois après mois, les problèmes les plus divers auxquels donnent lieu les logements des familles à ressources limitées.

L'interdépendance de ces problèmes est telle qu'il n'est guère possible d'en résumer les multiples aspects. L'influence des facteurs économiques semble si déterminante qu'elle devrait, à première vue, conditionner à elle seule le logement, tout progrès n'étant concevable que dans la mesure où il apporte une solution économique. Or, le respect des exigences humaines est directement

menacé par le recours aux solutions de facilité, de routine, autant que par les excès d'une rationalisation sans nuances.

Le logement, construit aujourd'hui encore et le plus souvent selon les méthodes de la technique artisanale, est à la fois coûteux et banal. Les tendances de la rationalisation pourraient, à qualité égale, en diminuer le coût mais elles exigent en revanche une certaine réduction dans la variété, sinon des types de logements, du moins de ses éléments constitutifs.

Tous les efforts doivent donc être conduits vers les solutions qui exploitent à fond les possibilités techniques de la rationalisation, voire d'une certaine préfabrication sans leur sacrifier la fantaisie des combinaisons ni la liberté de la création architecturale.

Des vues élevées, des efforts de coordination, de concentration des programmes, sont donc la tâche urgente des constructeurs des logements de demain. C'est une des thèses que défend inlassablement l'USAL et qu'ont illustrées de nombreuses pages des revues *Das Wohnen* et *Habitation*.

Mais le logement n'est qu'un des éléments de l'habitation de l'homme, le cadre de sa vie intime et de sa vie familiale. Sa vie communautaire se traduit par d'autres exigences qui vont de l'école à la salle de réunion, des jardins d'agrément aux espaces libres nécessaires au délassement. Ces «prolongements de l'habitation» ont été longtemps considérés comme n'incombant pas aux constructeurs des logements eux-mêmes, entraînant les fâcheuses conséquences que les communes peu aisées de la périphérie des centres ont fait obstacle aux programmes d'habitations sociales ou encore ont laissé se réaliser de vastes ensembles d'habitations sans les pourvoir de l'équipement social le plus élémentaire.

L'équipement communautaire doit donc être considéré comme indissolublement lié au logement lui-même. Cette thèse est également défendue par l'USAL et par ses organes.

Les nombreuses relations nationales et internationales qu'elle entretient et l'abondante documentation internationale que constitue les collections de ses revues, permettent à l'Union suisse pour l'amélioration du logement de se poser réellement en défenseur de l'habitation à but social et d'assumer efficacement un rôle que nul ne lui conteste.